



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF A L'AVIS DE CONSULTATION N° 05/ENSA/2018

Financement de l'opération : budget de fonctionnement chapitre 21-18.

Intitulé de l'opération : « **travaux de maintenance et réfection des blocs pédagogiques et administratifs, des salles de cours et amphithéâtres** », alloti en quatre (04) lots :

- ❖ **LOT01** : DPGR- Direction Générale- Amphithéâtres annexe
- ❖ **LOT02** : Sous-sol Bibliothèque de Phytotechnie - Sous-sol Bibliothèque **Centrale** - Sous-sol direction générale - Bureau DPT Zoologie - Magasin central.
- ❖ **LOT03** : Etanchéité des (Service Technique, Direction générale, DPGR et Département Botanique).
- ❖ **LOT04** : Entrée principale (abris en polycarbonate) - Enseignes

Après ouverture des plis du 27/06/2018 et évaluation des offres du 02/07/2018, par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, les travaux de cette commission ont abouti aux résultats suivants :

- **Lot N°01 : DPGR- Direction Générale- Amphithéâtres annexe**, est attribué à l'entreprise **Sarl TTGC** ; pour un montant de **889.525,00 DA** en TTC et pour un délai de réalisation de **quarante-cinq (45) jours**.
- **LOT02 : Sous-sol Bibliothèque de Phytotechnie - Sous-sol Bibliothèque Centrale, - Sous-sol direction générale - Bureau DPT Zoologie - Magasin central**, est attribué à l'entreprise **ETB-TCE KECHIDA** ; pour un montant de **3.254.650,00 DA** en TTC et pour un délai de réalisation de **soixante (60) jours y compris le Lot N°03** conformément à l'article 07 du cahier des charges.
- **LOT03 : Etanchéité des (Service Technique, Direction générale, DPGR et Département Botanique)**, est attribué à l'entreprise **ETB-TCE KECHIDA** ; pour un montant de **1.088.136,00 DA** en TTC et pour un délai de réalisation de **soixante (60) jours y compris le Lot N°02** conformément à l'article 07 du cahier des charges.
- **LOT04 : Entrée principale (abris en polycarbonate) – Enseignes**, est attribué à l'entreprise **ETB-TCE BAKIRI** ; pour un montant de **1.989.323,00 DA** en TTC et pour un délai de réalisation de **quarante-cinq (45) jours**.

Les soumissionnaires retenus provisoirement sont conviés de prendre attache avec le secrétariat de la direction générale de l'école, pour retirer le projet de convention.